24

DESCRIPTION

DE LA FÊTE

A

L'ÊTRE SUPRÊME.

Cha
FBC
7981

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

DESCRIPTION

DE LA FÊTE

A L'ÊTRE SUPRÊME,

Qui ſera célébrée à Auxerre, le 20 prairial, l'an 2me. de la République Françaiſe, une & indiviſible.

AU lever de l'Aurore le canon ſe fera entendre.

La Cloche civique ſonnera pendant deux heures.

Une Muſique militaire, partant de la maiſon commune, parcourra tous les quartiers.

Les Citoyens décoreront leurs maiſons d'une flamme aux trois couleurs nationales.

A l'inſtant où le Soleil paroîtra, vingt tambours battront la générale dans toutes les rues.

Auſſi-tôt tous les Citoyens & Citoyennes ſe rendront ſur la place, & autour de l'arbre de la Fraternité.

Les hommes qui ont un uniforme le mettront.

Les femmes seront vêtues de blanc, ceintes d'un ruban tricolore, & porteront un bouquet à la main.

Les jeunes filles, aussi habillées de blanc, seront couronnées de fleurs.

Les seuls adolescents seront armés & formés en compagnies.

Un coup de canon avertira de se rendre en masse sur l'emplacement de la ci-devant Arquebuse.

Le Représentant du Peuple & les Autorités constituées y occuperont une estrade en amphithéatre.

Devant, sur une autre estrade basse, seront placés l'athéisme, l'ambition, l'égoïsme, la discorde & la fausse simplicité.

Un coup de canon invitera au silence.

Le Représentant du Peuple ouvrira la cérémonie.

Il appelera le Peuple à honorer la Divinité.

L'allégresse générale justifiera sa reconnoissance.

Ensuite le Représentant du Peuple, tenant une torche, s'approchera du groupe monstrueux, & le détruira par les flammes.

La Sagesse sortant du milieu des flammes, paroîtra sur l'amphithéatre.

A ce moment, les chants, la musique, les tambours, l'airain, retentiront dans les airs, & seront le signal pour se mettre en ordre de marche.

Vingt Tambours feront à la tête de la marche, précédant une compagnie de Canonniers.

Deux colonnes se formeront, l'une des hommes & l'autre des femmes, sur deux de file, en observant de se placer par ancienneté de mariage, de sorte que la vieillesse ferme les colonnes.

Au milieu sera placé le Corps de musique.

Les compagnies d'Adolescents suivront.

Après, marchera un char, attelé de quatre bœufs, ornés de festons & de guirlandes de fleurs.

Sur le devant du char seront disposés tous les attributs des arts & de l'agriculture; la Liberté & la Sagesse y seront assises, se tenant par la main.

Le Représentant du Peuple paroîtra à la tête des Autorités constituées mélangées & entourées d'un ruban tricolore.

Le Représentant du Peuple, portera à la main un bouquet d'épis de blé, de fleurs & de fruits, & chaque membre des Autorités constituées, un bouquet d'épis.

En arrière, sera un groupe de jeunes filles.

Ensuite, un groupe de femmes, portant sur le bras les enfans qu'elles allaitent.

Elles seront suivies d'un groupe de vieillards.

La marche sera fermée par un détachement de cavalerie.

MARCHE.

Une ſalve d'artillerie annoncera le départ.

La Muſique jouera des airs patriotiques.

En ſortant, le cortège ſe portera à l'arbre de la liberté.

Les deux colonnes ſe développeront; celle des hommes, dans les allées à droite, & celle des femmes, dans les allées de gauche, & ſe croiſeront derrière l'arbre de la liberté, pour faire la contre-marche dans les mêmes allées, & regagner la tête.

Arrivé à l'arbre, ſeront chantés deux hymnes à la Divinité & à la Liberté.

Enſuite, le cortège s'acheminera ſur le boulevard d'Eglény, rentrera par la porte de ce nom, & ſuivra les rues d'Eglény, place du Cerf-Volant, rue de la Fanerie, place des Fontaines, rues du Temple, de la Tonnellerie, Mamert, de Chantepinot, Valentin, du Puits-des-Juifs, du Pont, & le quai pour ſe rendre, par la grande route, à la Montagne.

Les Tambours & compagnie de Canonniers ſe retireront derrière la Montagne & à diſtance, pour laiſſer défiler les deux colonnes d'hommes & de femmes autour, & former cordon quadruple.

Les corps de muſique & d'adoleſcens, ſe placeront parallèlement ſur le premier degré de la Montagne.

Le char arrivera au milieu d'eux ſur le devant de la Montagne.

Le Repréſentant du Peuple & les Autorités conſtituées occuperont le ſommet de la Montagne.

A droite, le groupe de Vieillards.

A gauche, les femmes portant leurs enfants, & au-deſſous d'elles les jeunes filles.

La cavalerie reſtera où elle ſe ſera arrêtée, devant la Montagne.

Un coup de canon donnera le ſignal du ſilence, & pour ſonner la cloche civique pendant la cérémonie.

La Muſique exécutera une ſymphonie.

Le Repréſentant du Peuple commencera un hymne à la Divinité, qui ſera chanté en chœur.

Après une ſeconde ſymphonie, ſera chanté un hymne à la Liberté.

Enſuite ſera faite une décharge générale d'artillerie, au bruit de laquelle tous les citoyens jureront de maintenir, juſqu'à la mort, l'unité & l'indiviſibilité de la République & la Liberté, & feront répéter aux échos ce cri de leur allégreſſe: *vive la République!*

Un roulement indiquera de reprendre l'ordre de la marche.

Le cortège entrera dans la commune & ſe rendra à la place de la Fraternité, par les rues Siméon, du Puits, de la Cloche-Bleue, de la Draperie, de l'Horloge, place de la Maiſon commune, rues de la Halle, & de la Raiſon.

Auprès de l'arbre ſera chanté un hymne nouveau, accompagné de la muſique.

La fête ſe terminera par l'acolade fraternelle, que donnera le Repréſentant du Peuple, au citoyen le plus âgé.

A cinq heures du ſoir les jeunes Citoyens & Citoyennes ſe rendront ſur la place, pour s'y recréer à l'exercice de la danſe, autour de l'arbre de la Liberté.

753

A AUXERRE, de l'Imprimerie de BAILLIS, place de la nouvelle Halle.